



01/10/2019

# Ateliers de prévention en milieu scolaire des violences faites aux enfants

**CAMELEON Association France / Mission Sociale France  
Régionale - Ile-de-France**

---

## DESCRIPTION DE LA PRATIQUE

CAMELEON anime des ateliers pédagogiques d'une durée de 1h30 à 2h auprès d'enfants et de jeunes âgés de 6 à 18 ans en milieu scolaire et périscolaire. A travers des sessions ludiques et participatives, tant en plénières qu'en petits groupes, les enfants découvrent leurs droits et apprennent à reconnaître des situations de violence / à risque / de danger (maltraitance, violences sexuelles, inceste, harcèlement, cyberpédocriminalité). Ils identifient les personnes-ressources ou les dispositifs à alerter s'ils ont besoin d'aide (numéros d'urgence comme le 119 ou le 3018). Ces ateliers s'inscrivent dans un contexte de méconnaissance de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.

Les encadrants sont également présents lorsque CAMELEON anime les ateliers pédagogiques auprès des élèves dans une démarche globale de prévention. Les intervenants échangent avec eux en amont lors de réunions de cadrage organisées avec les directions d'établissements scolaires afin de planifier le calendrier des interventions mais également afin de mieux connaître leurs besoins et problématiques éventuelles. Cette réunion est également l'occasion pour CAMELEON de se coordonner avec les équipes en cas de révélations de violences en intervention et de suivre un protocole spécifique. en cas de révélations des remontées d'information pour protéger les enfants (information préoccupante, signalement, aide sociale ou éducative...)

Le projet vise ainsi à informer les élèves sur leurs droits pour prévenir les violences, outiller les professionnels (enseignants, directions, personnel éducatif et médico-social) comme acteurs de protection pour les enfants.

## BILAN DE L'ACTION

Les ateliers facilitent la libération de la parole. Si des enfants se confient sur des violences vécues par eux-mêmes ou par des camarades, CAMELEON peut faire remonter les situations présumées suivantes aux directions d'établissements : maltraitance physique, violences sexuelles, insécurité, harcèlement scolaire, mise en danger de soi, événements traumatiques, risques cyberpédocriminels, grande précarité économique. Cela donne lieu à des informations préoccupantes (ie. CRIP) ou signalements (aide de dans la rédaction si besoin), des entretiens avec les parents ou des réunions d'équipe avec le psychologue et/ou l'assistante sociale de secteur.

Lors des débriefings avec les encadrants, les retours de CAMELEON peuvent les conforter ou les alerter dans leur vigilance sur des élèves. CAMELEON les outille sur les signaux d'alerte, la détection et l'obligation de signalement en cas de violences.

A noter : le 119 reste méconnu des enfants et des jeunes. Il est important de leur expliquer le numéro, les modalités de saisies et son fonctionnement pour les informer et les rassurer afin qu'ils puissent s'en saisir pour eux-mêmes ou leurs camarades en cas de danger. Même si les encadrants ont connaissance des signaux d'alerte et du protocole d'action en cas de violences, ils peuvent avoir des difficultés ou réticences à agir. CAMELEON recommande la mise en place de temps de sensibilisation obligatoire, afin de renforcer leurs compétences et leur rôle de prévention et protection.

**Type d'intervention**

DISPOSITIF DE PRÉVENTION

**Thématique**OUTIL NUMÉRIQUE  
VIOLENCES SEXUELLES**Public visé**6 À 12 ANS  
ADOLESCENTS**Rattachement institutionnel**

ASSOCIATION

**CONTACT DE LA STRUCTURE**CAMELEON Association France / Mission  
Sociale France  
prevention@cameleon-association.org  
<https://www.cameleon-association.org/programmes-en-france/>**CONTACT DE LA PERSONNE RÉFÉRENTE**SIM Socheata  
prevention@cameleon-association.org**Mise en ligne 16/10/2023**